

Comité Régional d'Allocation des Ressources Section « Médecine d'Urgence »

Avis du 15 novembre 2021 de la section Médecine d'Urgence du Comité Régional d'Allocation des Ressources Auvergne-Rhône-Alpes

Le Comité Régional d'Allocation des Ressources Auvergne-Rhône-Alpes, a mandaté sa section Médecine d'Urgence afin d'avoir une meilleure connaissance des données décrivant l'activité de médecine d'urgence dans l'objectif d'éclairer les débats à venir au sein de ladite section.

Lors de sa réunion du 15/11/2021, la section a décidé **à l'unanimité** des membres présents que les services de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes proposent, lors de la prochaine séance, **un échantillon de données** favorisant une description plus globale de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Offre de Soins en matière de médecine d'urgence et de filières s'y rapportant.

Les données s'attarderont tant sur l'amont que sur l'aval.

Le président
Florent CHAMBAZ